

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 26 juin 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre au conseil de la trésorerie, pour qu'il décide dans l'espèce, les copies ci-incluses de la correspondance que j'ai échangée avec le ministère des Sauvages au sujet du paiement de la pension de M. R. S. Hall à Victoria, C.-B., pendant qu'il attendait une décision sur la nomination d'un agent des Sauvages pour la côte nord-ouest.

Bien à vous,

J. L. McDOUGALL, A. G.

Au secrétaire, conseil de la trésorerie.

Note.—La correspondance en question se trouve à la page E-51.—*J. L. McD.*

CONSEIL DE LA TRÉSORERIE, OTTAWA, 10 juillet 1888.

MONSIEUR,—Par ordre du conseil de la trésorerie, je vous renvoie vos communications du 26 du mois dernier relatives au paiement de la pension de M. R. S. Hall à Victoria, C.-B., en attendant une décision sur la nomination d'un agent des Sauvages pour la côte nord-ouest, et je suis chargé de vous dire que le conseil ne considère pas que la dernière partie de l'article 47 de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition lui permette de s'occuper de cette question.

Je suis monsieur, votre obéissant serviteur,

A l'auditeur général.

J. M. COURTNEY, *sect.*

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 5 juin 1888.

MONSIEUR,—J'observe qu'un solde de \$97,299.57 au crédit du gouvernement dans la caisse d'épargnes de la Cité et du District au 30 juin 1886, est resté non changé depuis, soit par retrait ou dépôt, et apparemment ne porte pas intérêt.

Veillez croire que si je demande une explication à ce sujet, ce n'est pas du tout que je prétende contester le solde que le ministère des finances peut juger à propos d'avoir dans une banque avec laquelle il fait des transactions journalières.

Bien à vous,

Au sous-ministre des finances.

J. L. McDOUGALL, A. G.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, 13 juin 1888.

MON CHER MONSIEUR,—Votre note du 5 au sujet du solde qui se trouve dans la caisse d'épargnes de la Cité et du District a été reçue. Veuillez donc me laissez savoir, dès que vous le pourrez, en vertu de quel article de l'Acte de l'Audition une explication est demandée.

Bien à vous

A l'auditeur général.

J. M. COURTNEY, S. M. F.